2025/10/28 16:03 1/39 Gestion du capital social

Date de création : 03/08/23 Date de Mise à Jour : 23/10/23

Version v22.0

Gestion du capital social

Objectif

Le capital social des Coopératives est constitué des parts sociales souscrites par les associés coopérateurs.

Le capital de chaque associé coopérateur peut être modifié par **souscription**, **remboursement**, **transfert de parts**.

Il peut aussi être modifié "mécaniquement" suivant le niveau d'activité, sur une période, par le biais de la capitalisation sur les **ristournes et les intérêts** distribués.

Paramétrages préliminaires

Circuit administratif

La gestion du capital se fait par l'intermédiaire d'une **pièce de capital**. Il est possible de gérer **une pièce par activité** ou bien **une seule pièce toute activité confondue** (à créer indistinctement en Appro ou en Céréale).

- 1 Penser à cocher le champ OPTION/CAPITAL dans la maintenance de l'entité admin.
- 2 Il est conseillé de **créer un site dédié** à la reprise des chiffres d'affaires pour le calcul du capital théorique.
- 3 Dans un circuit admnistratif, penser à ajouter si besoin les types de pièces de :
 - Capital
 - Avoir à terme ou Avoir comptant... pour les Ristournes appro
 - Bordereau de complément de prix ou Bordereau d'apport... pour les Ristournes céréale

Selon le mode de fonctionnement choisi, la/les pièce(s) de capital seront paramétrée(s) de la façon suivante :

- Si gestion du capital, avec activités séparées, sur 2 pièces de capital et traitées séparément
 - Paramétrer 1 pièce Capital activité Appro et 1 pièce Capital activité Céréale (dans le circuit admin, sans journal)
 - Dans ce cas, dans les traitements, il faudra sélectionner pour le champ *Activité* :
 - Appro : traitement des opérations sur le capital pour l'activité appro seulement, avec mise à jour de la pièce dédiée, par adhérent.
 - **Céréale** : traitement des opérations sur le capital pour l'activité céréale seulement, avec mise à jour de la pièce dédiée, par adhérent.
- Si gestion du capital avec activités séparées, sur 2 pièces de capital mais traitées simultanément
 - Paramétrer 1 pièce Capital activité Appro et 1 pièce Capital activité Céréale (dans le circuit admin, sans journal)
 - o Dans ce cas, dans les traitements, il faudra sélectionner, pour ce champ *Activité* :
 - **Toute Activité** : traitement des opérations sur le capital pour chaque activité, avec mise à jour simultanément des pièces dédiées, par adhérent.
- Si gestion du capital pour les 2 Activités cumulées, sur 1 seule pièce de capital
 - Paramétrer 1 pièce Capital unique activité Appro ou activité Céréale (dans le circuit admin, sans journal)
 - Dans ce cas, dans les traitements, il faudra sélectionner, pour ce champ Activité :
 - Toute Activité Cumulée : traitement des opérations sur le capital pour l'ensemble des activités avec mise à jour de la pièce capital unique dédiée, par adhérent.

Gestion multi-activité

Il est possible de gérer le capital sur des activités différentes de l'Appro ou de la Céréale (par ex : Pommes de terre, prestation de service).

Lors de la création de la pièce de capital pour l'adhérent, il faut, si l'activité est différente de Appro/Céréale, préciser celle-ci dans l'entête : groupe article de niveau 1 pour leguel "gestion du capital" est coché. Pour la pièce de capital activité Appro/Céréale, ne rien indiquer à cet endroit.

2025/10/28 16:03 3/39 Gestion du capital social

Articles de Ristourne

Il est nécessaire de créer des articles financiers qui seront utilisés lors du calcul des ristournes. Si lors du traitement vous activez "Calcul TVA", il faut prévoir **autant d'articles de ristourne que de ventilation TVA pour les articles** du groupe article concerné.

Pour chaque Groupe Article de niveau 1, concerné par le calcul des ristournes, par activité,

- Créer des articles de nature financier avec l'intitulé au format suivant :
 - Si vous souhaitez appliquer la TVA sur les ristournes : 'RISTOURNE' 'NOM EXACT DU GROUPE NIVEAU 1' 'TAUX TVA sur 3 décimales'
 - Si vous ne souhaitez pas appliquer de TVA sur les ristournes : 'RISTOURNE' 'NOM EXACT DU GROUPE NIVEAU 1'.
 - Ex . 'RISTOURNE ENGRAIS 0.000' pour les articles avec type tva Exo.
 - Ex . 'RISTOURNE ENGRAIS 5.500' pour les articles avec type tva à 5.5.
 - Ex . 'RISTOURNE ENGRAIS 20.000' pour les articles avec type tva à 20.0.
- Dans le bloc "Facturation" n'oubliez pas de préciser le "code type TVA" en relation avec votre intitulé.
- Associer, à ces articles financiers, un modèle d'écriture qui alimentera le compte 'Ristournes associés coopérateurs', via la pièce générée lors du traitement de Génération des Pièces sur Ristournes (Bordereau complément de prix , Avoir Comptant ...).

Ne jamais paramétrer de compte avec une racine "45"

Fiche Tiers

Pour les Tiers adhérents, Il faut renseigner la fiche Tiers comme suit :

Index / PARAMETRE / Technique :



- Si Adhérent : personne morale sélectionné, renseigner le nombre de sociétaires
- Si *Adhérent : personne physique* sélectionné, un nouveau bloc *ADHERENT* s'ouvre en bas de la fiche Tiers qui permet de renseigner les données de l'adhérent :



Ces informations seront reprises dans la *Déclaration revenus des valeurs mobilières*

Fiche Groupe article

Lorsque le champ OPTION / Capital est coché dans l'entité admin, un nouveau **bloc CAPITAL** apparait dans l'index de la fiche Groupe Article.

Le **mode de calcul et/ou la valeur du "capital théorique" et des "ristournes"** se paramètre dans les fiches *Groupes Articles*. Mais il peut aussi être défini dans le traitement luimême. Si les deux sont renseignés, les paramètres du groupe article sont prioritaires devant ceux du traitement.

2025/10/28 16:03 5/39 Gestion du capital social



Gestion du capital

A cocher pour que les mouvements financiers et quantitatifs des articles rattachés au Groupe soient utilisés dans les traitements liés au Capital.

Calcul théorique sur CA

- Si coché, le calcul du capital théorique sera fait en pourcentage du chiffre d'affaire.
- Si décoché, le calcul du capital théorique sera réalisé à partir d'un forfait en €/unité de la quantité facturée pour le groupe article.
- Valeur pour le théorique
 Renseigner la valeur à prendre en compte
 pour le calcul
- Calcul ristournes sur CA
 - Si coché, le calcul des ristournes sera fait en pourcentage du chiffre d'affaire.
 - Si décoché, le calcul des ristournes sera réalisé à partir d'un forfait en €/unité de la quantité facturée pour le groupe article.
- Valeur pour les ristournes
 Renseigner la valeur à prendre en compte
 pour le calcul

Facultatif: Régime de taxe

Si les pièces, issues du traitement du capital, alimentent un **compte collectif tiers autre que le compte collectif tiers classique**, alors il est nécessaire de créer un régime de taxe spécifique qui sera utilisé pour diriger ces pièces vers le nouveau compte collectif.

Impératif dans ce cas :

- 1. Création du régime de taxe "CAPITAL"
- 2. Réactualiser les **modèles d'écriture** *Tiers, Base*, pour les types de pièce concernés (Bordereau, avoir, etc...)
- 3. Paramétrer ce régime de taxe dans les **types TVA concernés**, ainsi que dans leur **modèle d'écriture associé** si nécessaire.

Préciser ensuite ce régime lors de la création des pièces de capital par adhérent.

Pièce de Capital

Le capital et la valeur de la part à une date donnée sont saisis dans la pièce de Capital. Il est possible de saisir des opérations sur le capital, telles que des souscriptions de part, des transferts de part ou des remboursements de part, qui permettront de calculer le capital réel pour l'année suivante.

Tous les autres éléments (capital théorique, intérêts...) sont générés via des traitements automatiques (il sera toutefois possible de les gérer manuellement par l'index de la pièce, en cas de besoin ponctuel).

Se positionner sur l'entité site de production sur laquelle le type de pièce de capital a été paramétré.

Renseigner l'entête de la pièce avec les information du Tiers



- Code Tiers / Nom du Tiers Sélectionner le Tiers dans la liste proposée.
- Actif A cocher pour les adhérents dégageant un chiffre d'affaire avec la coopérative.
- Adresse Remonte automatiquement avec les données de la fiche Tiers
- Régime de taxe Remplacer le régime de taxe du Tiers proposé par un régime de taxe spécifique s'il a été créé.
- Mode de règlement Remonte automatiquement avec les données de la fiche Tiers. Sinon, sélectionner le mode de règlement dans la
- Capital pour le groupe Permet de sélectionner l'activité (Groupe de niveau 1, Avec "Gestion du Capital" coché) sur lequel gérer le capital, dans le cas d'une gestion multi-activité.

2025/10/28 16:03 7/39 Gestion du capital social

Saisie du capital



Date

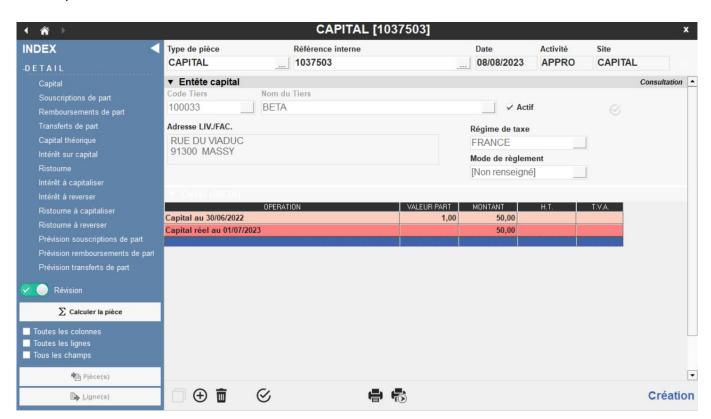
Saisir la date du capital N-1 (en général 30/06/N-1). → Capital sur lequel les opérations seront calculées.

Valeur de la part
 Renseigner la valeur de la part à cette
 date.

Montant

Renseigner le montant du capital (multiple entier de la valeur de la part).

Une fois la ligne validée, la pièce calcule automatiquement le **capital réel, au 01/07/N** (366 jours plus tard). Ce capital réel se mettra à jour avec les **opérations sur le capital** qui pourront être saisies par la suite :



Capital réel au 01/07/N =

Capital au 30/06/N-1 + Souscription de part - Remboursement de part +/- Transfert de part

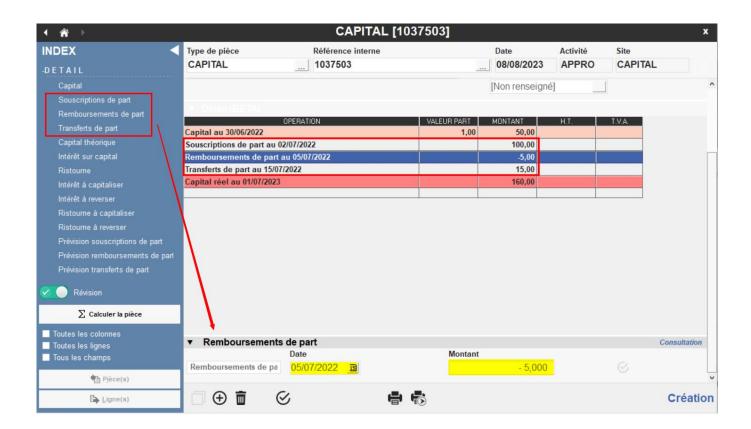
Saisie des opérations sur capital

<u>Via l'index</u>, il est possible de saisir les opérations sur le capital, intervenues après la date du capital précédemment renseignée :

- Souscription de part
- Remboursement de part
- Transfert de part

Les **entrées** devront être **saisies en positif** (souscription ou transfert entrée). Les **sorties** devront être **saisies en négatif** (remboursement ou transfert sortie)

Se positionner sur la ligne rouge du capital réel pour renseigner les lignes d'opérations sur le capital. Ainsi, elles se positionneront entre les deux lignes de capital et mettront à jour le capital réel.



MISE A JOUR COMPTABLE

La comptabilisation des opérations de souscriptions et de remboursements s'effectue manuellement par la pièce **OD Compte Tiers**. Le règlement ou le paiement sera alors affecté

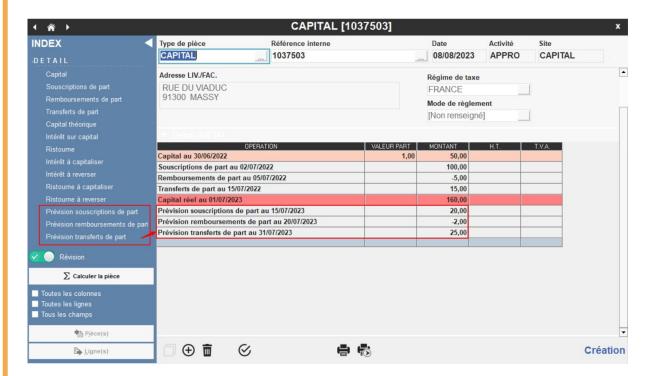
2025/10/28 16:03 9/39 Gestion du capital social

sur ces pièces.

Si des opérations sur capital pour l'année N arrivent avant la clôture de l'année précédente, il est possible de les enregistrer en prévision. Elles ne seront donc pas comptabilisées dans le capital réel de la pièce et seront reportées sur la pièce suivante. Cela permet d'enregistrer les opérations au fur et à mesure de leur arrivée.

Pour cela se positionner sous la ligne de Capital réel de façon à insérer les nouvelles **lignes prévisionnelles** à cet endroit là.

Si les lignes prévisionnelles ne sont pas présentes dans l'index de votre pièce, contactez Analys pour leur mise en place.



Dans ce cas prévoir un montage comptable approprié pour gérer la provision de capital.

Capital théorique

Le **capital théorique** est calculé en appliquant un pourcentage sur le chiffre d'affaire (CA) moyen ou un forfait sur la quantité moyenne, réalisé sur une période donnée.

Il permet de déterminer un **besoin en capital** = Capital théorique (total : Appro + céréale) -

capital (N-1), ramené en part entière.

Le **mode de calcul (pourcentage ou forfait) et les valeurs** peuvent se paramétrer dans la maintenance des groupes articles. Mais ils peuvent aussi être définis au moment du traitement. Les paramétrages dans la **fiche** *groupe article* **sont prioritaires**.

Il est calculé de la façon suivante :

Capital théorique moyen =

[CA ou Qté sur l'ensemble de la période sélectionnée/nb de période] x [% ou €/T]

Se positionner sur l'entité **site de production** sur laquelle la pièce de capital a été paramétrée.

Traitement de calcul du Capital théorique

Traitements → Capital → Capital théorique

- Date de calcul Date du Traitement
- Activité
 - Si "Vide": Nouveau champ Groupe d'activité disponible. Il permet de sélectionner une autre "activité" (ex : Pommes de terre)
 - Si Appro: traitement du capital pour l'activité sélectionnée avec MAJ de la pièce capital appro de l'adhérent.
 - Si Céréale : traitement du capital pour l'activité sélectionnée avec MAJ la pièce capital céréale de l'adhérent
 - Si Toute activité: traitement simultané des 2 activités avec MAJ de la pièce capital appro et de la pièce capital céréale de l'adhérent
 - Si Toute Activité Cumulée : traitement simultané des 2 activités avec MAJ de la pièce



capital unique de l'adhérent

Adhérent

Permet de sélectionner si les calculs s'appliquent aux adhérents actifs (dégageant un CA avec la coopérative), non actifs (pas de CA avec la coopérative) ou les deux.

- Du type de tiers... Au type de tiers
 Filtre sur les types de tiers
- Du... Au...

Possibilité d'effectuer un calcul moyen sur plusieurs périodes. Borner les dates début et fin des périodes choisies

Nombre de période
 Positionner le nombre de périodes prises

en compte ci-dessus

Capital théorique = CA (sur la période) x % / nb de période ou Capital théorique = Qté (sur la

période) x €/T / nb de période

Calcul sur CA appro ou collecte

- Si coché, Mode de calcul sur le chiffre d'affaire
- Si décoché, Mode de calcul sur la quantité
- Pourcentage ou forfait appro ou collecte

Renseigner la valeur à prendre en compte pour le calcul sur le CA ou sur la quantité (en fonction de ce qui est coché ci-dessus)

 Prise en compte des produits financiers

Si coché, prend en compte les articles financiers dans le calcul du chiffre d'affaire (dans la mesure où leur groupe est prévu pour le calcul du capital théorique).

- Capital théorique prioritaire
 - Si coché, quelque soit le capital théorique calculé, il sera renseigné dans la pièce
 - o Si décoché, et
 - Capital théorique < Capital (N-1) alors le capital théorique est remplacé par le capital (N-1) et donc le besoin en capital =0

- Capital théorique > Capital (N-1) alors le capital théorique est conservé et renseigné dans la pièce
- Recalcul du nombre de période en fonction de l'ancienneté
 - Si coché, et
 - ancienneté < nombre de période, alors le calcul prendra en compte l'ancienneté
 - ancienneté > nombre de période, alors le calcul prendra en compte le nombre de période
 - Si décoché, et quelque soit
 l'ancienneté, alors le calcul prendra en compte le nombre de période.

L'ancienneté est calculée à partir de la date de la première pièce de facture de vente en Appro et de Bordereau d'achat en Céréale.

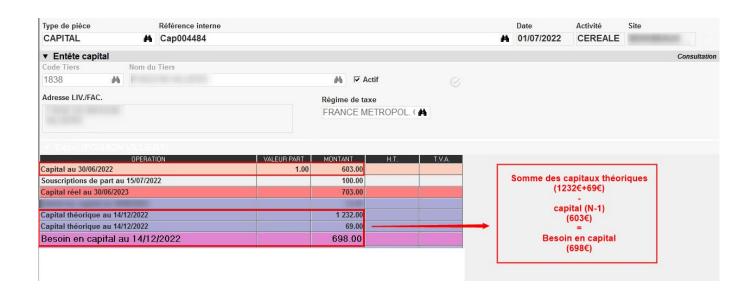
Dans le cas où la **prise en compte de l'ancienneté a été cochée**, le **rapport de traitement** indique les tiers pour lesquels le nombre de périodes indiqué dans la sélection est corrigé. Pour un même tiers, elle peut être corrigé sur une activité mais pas sur l'autre si son ancienneté est différente dans les deux activités.

2025/10/28 16:03 13/39 Gestion du capital social

```
Rapport_capital_théorique_65024.600185 - Bloc-notes
Fichier Edition Format Affichage ?
_____
                          CAPITAL THÉORIQUE
 LE : 05/01/2022 A : 14:55:58
 PAR :
 TRAITEMENT Nº 65024
 ETAPE : CALCUL DU CAPITAL THEORIQUE (05/01/2022 14:55:58)
SELECTION :
Date de calcul : 2021-12-14
Toute activité cumulée
Date début : 2018-07-01
Date fin : 2021-06-30
Nombre de période : 3
Calcul activité appro sur C.A.
% / CA: 1.00
Calcul activité céréale sur quantité
                                                                               Liste des tiers ayant
Forfait / Oté 10.00
                                                                               une ancienneté < 3
Capital théorique prioritaire
                                                                               ans dans ce cas là
Avec prise en compte de l'ancienneté
APPRO: le tiers: 2009 a le nombre de période ramené à 2.000000 (ancienneté= 2020-02-12)
CEREALE : le tiers: 1838 a le nombre de période ramené à 2.000000 (ancienneté= 2020-05-31)
CEREALE : le tiers: 1843 a le nombre de période ramené à 2.000000 (ancienneté= 2019-09-30)
CEREALE : le tiers: 0001785 a le nombre de période ramené à 2.000000 (ancienneté= 2019-07-15)
CEREALE : le tiers: 1851 a le nombre de période ramené à 2.000000 (ancienneté= 2019-07-31)
 FIN ETAPE : CALCUL DU CAPITAL THEORIQUE (05/01/2022 15:04:50) [229 occurences].
```

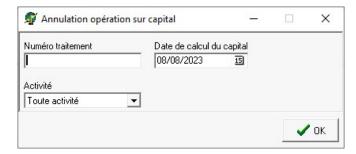
Calcul du besoin en capital:

Si le **capital théorique est inférieur au capital (N-1)**, alors le **besoin en capital = 0** Sinon il est calculé de la façon suivante :



Annulation du capital théorique

Traitements → Capital → Annulation capital théorique



Numéro traitement

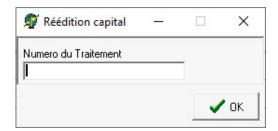
Renseigner le numéro du traitement du capital théorique à annuler. Le numéro est visible sur la ligne concernée dans la pièce :



- Date de calcul du capital
 renseigner la date du Traitement
 (également visible sur la ligne ci-dessus)
- Activité
 Sélectionner la ou les activité(s)/Groupe
 d'activité concerné(s) par l'annulation

Réédition du capital théorique

Traitements → Capital → Réédition du capital théorique



Numéro traitement

Renseigner le numéro du traitement qui a généré le capital théorique à rééditer. Le numéro est visible sur la ligne concernée dans la pièce :



2025/10/28 16:03 15/39 Gestion du capital social

Intérêt sur capital

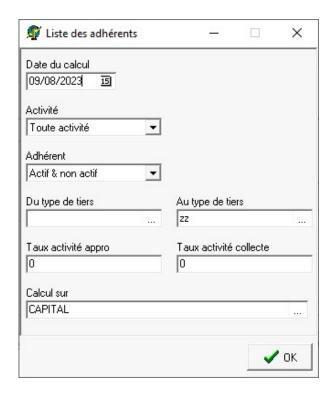
Traitement d'intérêt sur capital

Les valeurs d'intérêts sur capital sont calculées en appliquant un pourcentage sur le capital (N-1) (taux défini dans le traitement).

Le traitement édite l'état des intérêts sur capital et met à jour la pièce de capital. Par contre, il ne génère pas de pièce financière et ne met pas à jour les comptes Tiers individuels.

Se positionner sur l'entité **site de production** sur laquelle la pièce de capital a été paramétrée.

Traitements → Capital → Intérêt sur capital



- Date de calcul Date du Traitement
- Activité
 - Si "Vide": Nouveau champ Groupe d'activité disponible. Il permet de sélectionner une autre "activité" (ex : Pommes de terre)
 - Si Appro: traitement du capital pour l'activité sélectionnée avec MAJ de la pièce capital appro de l'adhérent.
 - Si Céréale : traitement du capital pour l'activité sélectionnée avec MAJ la pièce capital céréale de l'adhérent
 - Si Toute activité: traitement simultané des 2 activités avec MAJ de la pièce capital appro et de la pièce capital céréale de l'adhérent
 - Si Toute Activité Cumulée : traitement simultané des 2 activités avec MAJ de la pièce

capital unique de l'adhérent

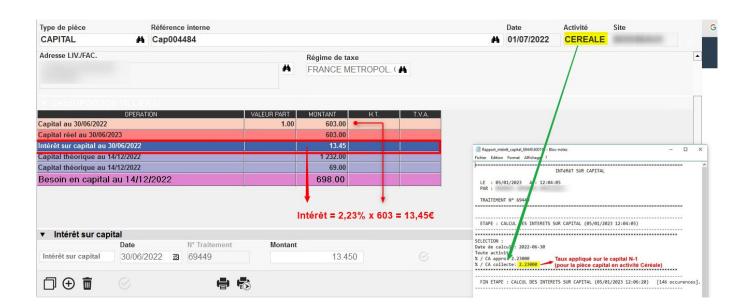
Adhérent

Permet de sélectionner si les calculs s'appliquent aux adhérents actifs (dégageant un CA avec la coopérative), non actifs (pas de CA avec la coopérative) ou les deux.

- Du type de tiers... Au type de tiers Filtre sur les types de tiers
- Taux activité appro / Taux activité céréale

Pourcentage à appliquer au capital, par activité (activité associée à la pièce de capital dans le circuit administratif).

 Capital sur Choix du calcul de l'intérêt sur le capital (N-1) ou sur le capital réel (N).

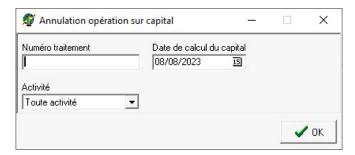


Annulation des intérêts sur capital

Traitements → Capital → Annulation intérêt sur Capital

Numéro traitement

2025/10/28 16:03 17/39 Gestion du capital social



Renseigner le numéro du traitement des intérêts sur capital à annuler.

Le numéro est visible sur la ligne concernée dans la pièce :



Date de calcul du capital

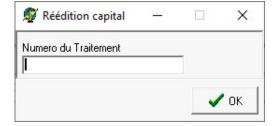
Renseigner la **date du Traitement** (également visible sur la ligne ci-dessus)

Activité

Sélectionner la ou les activité(s)/Groupe d'activité concerné(s) par l'annulation

Réédition des intérêts sur capital

Traitements → Capital → Réédition des intérêts sur capital



Numéro traitement

Renseigner le numéro du traitement qui a généré les intérêts sur capital à rééditer. Le numéro est visible sur la ligne concernée dans la pièce :

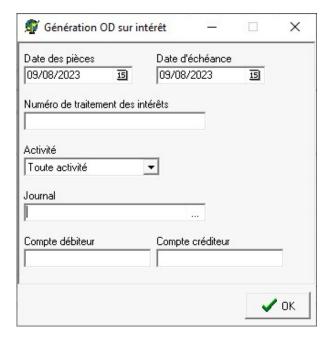


Génération d'OD sur intérêt

Ce traitement permet de **générer**, **en automatique**, **les pièces d'opérations diverses (OD) sur comptes tiers** correspondantes aux intérêts calculés. C'est au moment de ce traitement que devront être précisé le code du journal et les comptes comptables pour **mettre** à jour l'encours et l'extrait de compte ainsi qu'un journal d'extraction vers la

comptabilité générale.

Traitements → Capital → Génération OD sur intérêt



- Date des pièces
 Date des pièces d'OD générées.
- Date d'échéance
 Date d'échéance des pièces d'OD générées.
- Numéro de traitement des intérêts Il est indiqué sur l'édition des intérêts en haut de la première page.
- Activité
 - Si "Vide": Nouveau champ Groupe d'activité disponible. Il permet de sélectionner une autre "activité" (ex : Pommes de terre)
 - Si Appro: traitement du capital pour l'activité sélectionnée avec MAJ de la pièce capital appro de l'adhérent.
 - Si Céréale : traitement du capital pour l'activité sélectionnée avec MAJ la pièce capital céréale de l'adhérent
 - Si Toute activité: traitement des 2 activités avec MAJ de la pièce capital appro et de la pièce capital céréale de l'adhérent.
- Journal

Sélectionner le journal dans la liste proposée (Obligatoirement de nature *Financier*)

Compte débiteur / Compte créditeur
Renseigner les comptes débiteurs (Compte
de résultat de l'exercice) et créditeurs
(compte collectif des associés) liés à
l'opération.

Annulation des OD sur intérêts

2025/10/28 16:03 19/39 Gestion du capital social

Traitements → Capital → Annulation OD sur intérêt



Numéro traitement

Renseigner le numéro du **traitement de génération des OD sur intérêt** à annuler.

Le numéro est visible en cliquant sur la ligne *Entête OD* de la pièce d'OD compte Tiers.

• Tiers
Sélectionner le(s) Tiers concerné(s)

Ristournes

Traitement de Ristourne

Les valeurs des ristournes sont calculées en appliquant un pourcentage ou un forfait sur le chiffre d'affaires moyen ou sur la quantité moyenne réalisé sur une période donnée. Le mode de calcul (pourcentage ou forfait) et les valeurs peuvent se paramétrer dans la maintenance des groupes d'articles. Mais ils peuvent aussi être définis lors du traitement. Les paramétrages des groupes d'articles sont prioritaires. Les ristournes sont générées par groupe de produits, avec ou sans gestion de TVA.

Le traitement **édite l'état des ristournes** et **met à jour la pièce de capital**.

Par contre, il **ne génère pas de pièce financière** et **ne met pas à jour les comptes Tiers** individuels.

Traitements → Capital → Ristourne

- Date de calcul Date du Traitement
- Activité
 - Si "Vide": Nouveau champ Groupe d'activité disponible. Il permet de sélectionner une autre "activité" (ex



- : Pommes de terre)
- o Si Appro: traitement du capital pour l'activité sélectionnée avec MAJ de la pièce capital appro de l'adhérent.
- Si Céréale : traitement du capital pour l'activité sélectionnée avec MAJ la pièce capital céréale de l'adhérent
- Si Toute activité : traitement simultané des 2 activités avec MAI de la pièce capital appro et de la pièce capital céréale de l'adhérent
- Si Toute Activité Cumulée : traitement simultané des 2 activités avec MAJ de la pièce capital unique de l'adhérent
- Adhérent

Permet de sélectionner si les calculs s'appliquent aux adhérents actifs (dégageant un CA avec la coopérative), non actifs (pas de CA avec la coopérative) ou les deux.

- Du type de tiers... Au type de tiers Filtre sur les types de tiers
- Du... Au...

Possibilité d'effectuer un calcul moyen sur plusieurs périodes. Borner les dates début et fin des périodes choisies

Nombre de période

Positionner le nombre de périodes prises en compte ci-dessus

Ristourne = $CA \times \% / nombre de$ période ou Ristourne = Qté x forfait (€/T) / nombre de période

Calcul sur CA appro ou collecte

(Paramétrage non prioritaire sur celui du groupe article)

- Si coché, Mode de calcul sur le chiffre d'affaires
- Si décoché, Mode de calcul sur la quantité
- Pourcentage ou forfait appro ou

Renseigner la valeur à prendre en compte

pour le calcul sur le CA ou sur la quantité (en fonction de ce qui est coché ci-dessus)

 Prise en compte des produits financiers

Si coché, prend en compte les articles financiers dans le calcul du chiffre d'affaires.

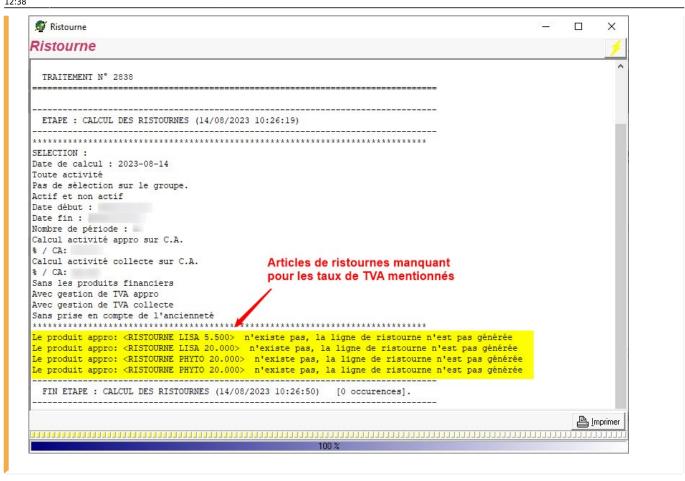
- TVA sur Appro / sur Collecte
 - Si coché, calcul d'une TVA sur l'article de Ristourne pour l'activité concernée
 - Si décoché, pas de gestion de TVA pour l'article
- Recalcul du nombre de période en fonction de l'ancienneté
 - Si coché, et
 - ancienneté < nombre de période, alors le calcul prendra en compte
 l'ancienneté
 - ancienneté > nombre de période, alors le calcul prendra en compte le nombre de période
 - Si décoché, et quelque soit
 l'ancienneté, alors le calcul prendra en compte le nombre de période.

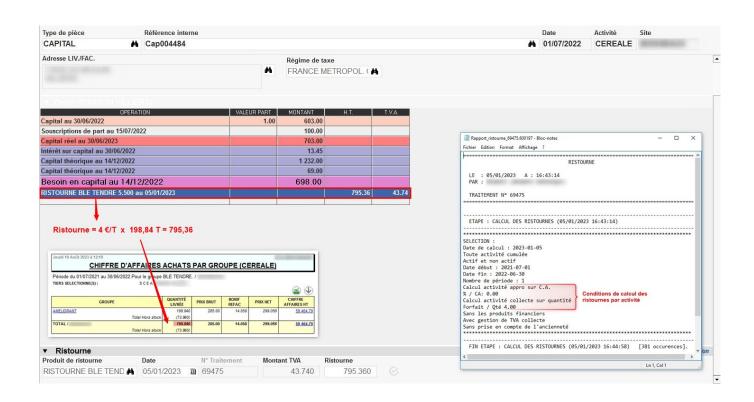
L'ancienneté est calculée à partir de la date de la première pièce de facture de vente en Appro et de Bordereau d'achat en Céréale.

• Types base prix

Filtre multisélection sur les types de base prix des pièces de facture/bordereau à prendre en compte.

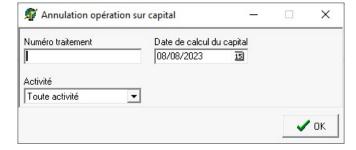
Attention, les articles de ristourne devront **IMPERATIVEMENT** exister préalablement à ce traitement, car, les résultats par famille et base TVA seront regroupés sur ces libellés. Le rapport de traitement mentionne éventuellement les articles de ristourne manquant :





Annulation des ristournes

Traitements → Capital → Annulation ristourne



Numéro traitement

Renseigner le numéro du **traitement des ristournes** à annuler.

Le numéro est visible sur la ligne concernée dans la pièce :



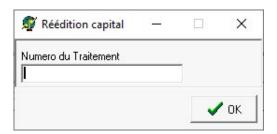
• Date de calcul du capital

Renseigner la **date du Traitement** (également visible sur la ligne ci-dessus)

Activité
 Sélectionner la ou les activité(s)/Groupe
 d'activité concerné(s) par l'annulation

Réédition du traitement des Ristournes

Traitements → Capital → Réédition des ristournes



Numéro traitement

Renseigner le numéro du traitement qui a généré les ristournes à rééditer. Le numéro est visible sur la ligne concernée dans la pièce :

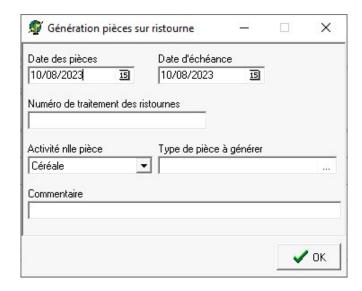


Génération des pièces sur Ristournes

Ce traitement permet de **générer les pièces correspondantes aux ristournes calculées**. Le traitement est à **lancer, une fois en Appro et une fois en Céréale**, en sélectionnant à chaque fois le type de pièce à générer (ex : avoir à terme pour les ristournes appro et bordereau de compléments de prix pour les ristournes céré).

Le traitement met à jour l'encours et extrait de compte du tiers ainsi qu'un journal d'extraction vers la comptabilité générale.

Traitements → Capital → Génération des pièces sur ristournes



- Date des pièces Date des pièces générées.
- Date d'échéance
 Date d'échéance des pièces générées.
- Numéro de traitement des ristournes Il est indiqué sur l'édition des ristournes en haut de la première page.
- Activité nlle pièce
 Sélectionner l'activité de la nouvelle pièce
 à générer
- Type de pièce à générer
 Sélectionner le type de pièce à générer
- Commentaire
 Renseigner, si besoin, un commentaire qui
 sera visible dans la ligne commentaire de
 l'entête de la pièce.

Récupérer le **numéro de traitement** pour lancer ensuite l'**édition des** *pièces en série* si besoin.

Il est aussi possible de voir les pièces directement depuis l'éditeur de pièce concerné.

2025/10/28 16:03 25/39 Gestion du capital social

Annulation des pièces sur ristourne

Traitements → Capital → Annulation pièce sur ristourne



Numéro traitement

Renseigner le numéro du **traitement de génération des pièces sur ristourne** à annuler.

Le numéro est visible en cliquant sur la ligne *Entête* de la pièce concernée.

• Tiers
Sélectionner le(s) Tiers concerné(s)

Intérêt/Ristourne/Besoin à capitaliser et à reverser

Traitement intérêt/ristourne/besoin à capitaliser et à reverser

Ce traitement permet de calculer le montant des intérêts et/ou des ristournes à capitaliser, à concurrence du besoin en capital, suivant le taux de capitalisation défini dans le traitement.

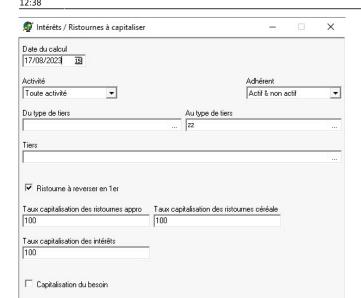
La quote-part non capitalisée sera alors reversée à l'adhérent.

Si besoin de capitaliser, alors le traitement offre le choix de l'ordre de priorisation.

Le traitement édite l'état des intérêt/ristourne/besoin à capitaliser et à reverser et met à jour la pièce de capital. Par contre, il ne génère pas de pièce financière et ne met pas à jour les comptes Tiers individuels.

Traitements → Capital → Intérêt/ristourne/besoin à capitaliser et à reverser

✓ ok



 Date de calcul Date du Traitement

- Activité
 - Si "Vide": Nouveau champ Groupe d'activité disponible. Il permet de sélectionner une autre "activité" (ex : Pommes de terre)
 - Si Appro: traitement du capital pour l'activité sélectionnée avec MAJ de la pièce capital appro de l'adhérent.
 - Si Céréale : traitement du capital pour l'activité sélectionnée avec MAJ la pièce capital céréale de l'adhérent
 - Si Toute activité: traitement simultané des 2 activités avec MAJ de la pièce capital appro et de la pièce capital céréale de l'adhérent
 - Si Toute Activité Cumulée : traitement simultané des 2 activités avec MAJ de la pièce capital unique de l'adhérent
- Adhérent

Permet de sélectionner si les calculs s'appliquent aux adhérents actifs (dégageant un CA avec la coopérative), non actifs (pas de CA avec la coopérative) ou les deux.

- Du type de tiers... Au type de tiers
 Filtre sur les types de tiers
- Tiers
 Filtre sur les tiers
- Ristourne à reverser en 1er
 - Si coché, capitalisation des intérêts en 1er et ensuite des ristournes, dans la limite du besoin en capital.
 - Si Décoché, capitalisation des ristournes en 1er et ensuite des intérêts, dans la limite du besoin en capital.
- Taux capitalisation des ristournes appro / Taux capitalisation des ristournes céréale / Taux capitalisation des intérêts

Valeur en %, décidée en assemblée générale, de la part des ristournes et intérêts prélevés pour abonder le capital.

• Capitalisation du besoin (à partir de la

2025/10/28 16:03 27/39 Gestion du capital social

V22)

- Si coché, le besoin en capital est intégralement capitalisé : une nouvelle ligne de "Besoin à capitaliser" est générée.
- Si décoché la capitalisation du besoin est réalisée, en tout ou partie, uniquement avec les intérêts et les ristournes. Il pourrait donc y avoir un besoin en capital non comblé.

Si les **ristournes sont soumises à TVA**, celle-ci sera **reversée intégralement** à l'adhérent, elle ne peut pas être capitalisée.

Annulation intérêt/ristourne/besoin à capitaliser et à reverser

Traitements → Capital → Annulation intérêt/ristourne/besoin à capitaliser et à reverser



• Numéro traitement

Renseigner le numéro du traitement de génération des intérêt/ristourne/besoin à capitaliser et à reverser à annuler.

Le numéro est visible sur la ligne concernée dans la pièce :

• Ristourne à reverser

Tiers
 Sélectionner le(s) Tiers concerné(s)

Génération des ODs sur Intérêt/Ristourne/Besoin à capitaliser

Ce traitement permet de générer les pièces d'opérations diverses sur comptes tiers correspondantes aux intérêts/ristournes et au besoin à capitaliser. C'est au moment de ce traitement que vous devrez préciser le code du journal et les comptes comptables pour mettre à jour l'encours et l'extrait de compte ainsi qu'un journal d'extraction vers la comptabilité générale.

Traitements → Capital → Génération OD sur intérêt/ristourne/besoin à capitaliser



- Date des pièces Date des pièces d'OD générées.
- Date d'échéance Date d'échéance des pièces d'OD générées.
- Numéro de traitement des capitalisations

Renseigner le numéro du traitement de génération des intérêt/ristourne/besoin à capitaliser et à reverser.

Le numéro est visible sur la ligne concernée dans la pièce :



- Activité
 - Si "Vide": Nouveau champ Groupe d'activité disponible. Il permet de sélectionner une autre "activité" (ex : Pommes de terre)
 - Si *Appro*: traitement du capital pour l'activité sélectionnée avec MAI de la pièce capital appro de l'adhérent.
 - Si Céréale : traitement du capital pour l'activité sélectionnée avec MAJ la pièce capital céréale de l'adhérent
 - Si Toute activité : traitement des 2 activités avec MAI de la pièce capital appro et de la pièce capital céréale de l'adhérent.
- Journal

Sélectionner le journal dans la liste proposée (Obligatoirement de nature Financier)

2025/10/28 16:03 29/39 Gestion du capital social

 Compte intérêt à capitaliser / Compte ristourne/besoin à capitaliser / Compte capital

Renseigner les comptes débiteurs et créditeurs associés à l'opération.

Annulation des OD sur intérêt/ristourne/besoin à capitaliser

Traitements → Capital → Annulation OD sur intérêt/ristourne/besoin à capitaliser



Numéro traitement
 Renseigner le numéro du traitement de génération des OD sur intérêt/ristourne à capitaliser et à reverser à annuler.

 Le numéro est visible en cliquant sur la

Le numéro est visible en cliquant sur la ligne *Entête OD* de la pièce d'OD compte Tiers.

• Tiers
Sélectionner le(s) Tiers concerné(s)

Paiement automatique des intérêts/Ristournes

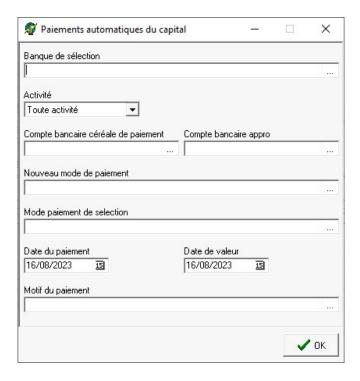
Le paiement des intérêts et ristournes à reverser peut être géré :

- Via le **traitement des paiements automatiques des intérêts/ristournes** qui gèrera le paiement du montant des intérêts et/ou des ristournes à reverser, de façon séparée.
- Via le **traitement des paiements automatiques** en cochant la case *capital* et en sélectionnant *l'activité*.

Dans ce cas, le paiement des intérêts et ristournes sera pris en compte au même titre

que les autres paiements.

Traitements → Paiement automatique → Paiement automatique des intérêts/ristournes



• Banque de sélection

Permet de filtrer par rapport à la banque de sélection de paiement auto saisi dans la fiche Tiers. Facultatif.

Activité

Sélectionner l'activité concernée par les pièces issues des traitements de capital. Si *Activité* est *vide* alors on peut choisir LE groupe d'activité à traiter, dans un nouveau champ disponible.

- Compte bancaire céréale de paiement Compte de Banque qui sera débité pour les pièces en activité céréale.
- Compte bancaire appro Compte de Banque qui sera débité pour les pièces en activité appro.
- Nouveau mode de paiement Sélectionner le mode de paiement choisi pour la pièce de paiement.
- Mode paiement de sélection Permet de filtrer par rapport au mode de paiement saisi dans la fiche Tiers. Facultatif.
- Date du paiement Date de pièce, des pièces de paiement.
- Date de valeur Cette date de valeur est stockée dans la pièce de paiement et sera utilisée lors du traitement de Remise en banque.
- Motif du paiement Le motif sélectionné est alors renseigné dans le fichier XML de la remise en banque SEPA transmis aux banques, dans le détail des paiements correspondant à la remise en banque. Si rien n'est renseigné, le numéro de pièce correspondant est repris en tant que motif

2025/10/28 16:03 31/39 Gestion du capital social

du paiement.

Il faudra **relever le numéro de traitement** dans la fenêtre de traitement car celui-ci servira à valider ou supprimer le traitement en mode simulation, générer les pièces de paiement affectation, etc...

Suivre ensuite le même processus que pour les paiements automatiques

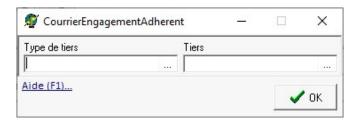
Edition pour l'assemblée générale

Courrier engagement adhérent

Objectif

Courrier annuel indiquant l'actif des parts du capital social & les clauses d'engagement pour chaque adhérent.

Traitements → Capital → Courrier Engagement Adhérent



- Type de tiers
 Filtre d'un ou plusieurs Type de tiers.
- Tiers
 Filtre d'un ou plusieurs Tiers.

DOCUMENT RECAPITULATIF DE L'ENGAGEMENT DE L'ASSOCIE SECTEUR CEREALE S-APPRO S

Société Coopérative Agricole	IDENTIFICATION DE L'AS SOCIE COOPERATEUR
CERELYS Créapole 2 - 32 Chemin de Tournenfils Tel : 0169900084 Fax : 0169900170 Email : analys in formatique@w anadoo.fr RCS TOURS N° d'immatriculation : 50278359000016	Mr LE HING RICHARD représentée par LE HING RICHARD Numéro SRET : 91540152006 20 rue Vaillant Couturier 91880 BOUVILLE

2. DUREE DE L'ENGAGEMENT - MODALITES DE RETRAIT

Conformément aux dispositions de l'article 8 § 4 et 5 des statuts, l'engagement à la Coopérative est de 3 exercices consécutifs à compter de l'exprision de l'exercice en cours et se renouvelle par tacite reconduction par périodes successives de 3 ans, sauf dénonciation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception 3 mois au moins avant expiration de la période d'engagement en cours. La fin de votre engagement est fixée au 08/01/2020 .

3. ENGAGEMENT(S) D'ACTIVITE(S)

Les quantités de produits à livrer et/ou à acheter sont définies dans le règlement intérieur à l'article 2.

1 - Activité collecte vente :

L'engagement de livrer une quantité déterminée au moins équivalente à 40T ou 20% des produits de son exploitation, lors de chaque campagne tels qu'ils sont définis à l'article 2 du règlement intérieur, réserve faite des quantités nécessaires aux besoins familiaux et de l'exploitation.

2 - Activité approvisionnement :

L'engagement de se procurer auprès de celle-ci ou par son intermédiaire, une quantité déterminée au moins équivalente à 1000 € ou 20% des produits ou objets nécessaires à son exploitation et qu'elle est en mesure de lui fournir;

3 - Activité services

L'engagement d'utiliser, en ce qui concerne son exploitation et dans toute la mesure de ses besoins, les services que la Coopérative est en mesure de lui procurer; Les caractéristiques des produits à livrer et/ou à acheter sont définies dans les circulaires de campagne ou tout autre document d'accompagnement.

4. PARTS SOCIALES

Les critères de souscription en vigueur dans la Coopérative sont définis dans les statuts à l'article 14§4 :

Date: 08/01/2020	Parts sociales d'activité souscrites	Parts sociales d'épargne souscrites	Parts à avantages particuliers sous crites
APPRO	350		

Les modaltés de versement sont : A ce jour, le capital social que vous détenez est de 350 parts de 2€, soit 700 €.

La Coopérative s'engage à communiquer à l'associé coopérateur, le montant du capital souscrit et versé chaque année dans les 3 mois de l'assemblée générale ordinaire.

5. MODALITES DE DETERMINATION DU PRIX - MODALITES DE PAIEMENT

1° - Modalités de détermination du prix :

Le conseil d'administration définit les modalités de détermination et de paiement du prix des apports de produits notamment les acomptes et, s'il y a lieu, les compléments de prix, suivant les termes ci-après :

a) Prix ferme: la coopérative offre la possibilité aux associés coopérateurs d'apporter leurs marchandises à un prix fixe, celui-ci étant proposé en fonction des conditions de marché de manière hebdomadaire à tous les associés par mail, affichage ou extranet

b) Pix moyen semis, moisson ou stockage.

Le prix des apports au prix moyen est établi, en connaissance de l'indicateur du prix de marché correspondant à la marchandise et son évolution à savoir les cotations Euronext, et de l'indicateur de coût de production et son évolution, à savoir MFAMPA grandes cultures en moyenne glissante sur 3 mois, disponibles sur le site d'Intercéréales (http://www.intercereales.com/loi-egalim/) et TerresUnivia (http://www.terresunivia.fr/reglementation-marches/suivi-des-marches/loi-egalim-indicateurs)].

2° - Modalités de paiement :

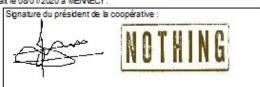
Le règlement des apports s'effectue

par chèque bancaire ou virement, dans un délai de 15 jours à compter de la livraison des produits.

Ou

 sur le compte courant d'activité qui enregistre l'intégralité des décomptes d'apport. Le montant des apports crédités au compte est réglé par chèque bancaire ou virement, sebn les modalités déterminées dans le règlement intérieur et la convention de compte courant.
 Une compensation avec des approvisionnements via le compte courant d'activité est possible.

Fait le 08/01/2020 à MENNECY.



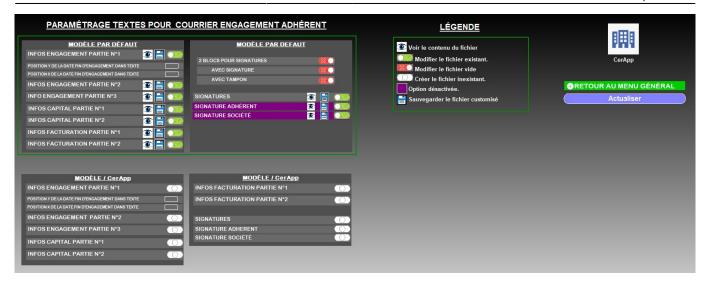
Signature de l'adhérent :	

Paramétrage de l'édition :

Index -> Paramétrage édition -> textes fichiers RTF -> Engagement
adhérent

Il est possible de personnaliser le courrier d'engagement :

2025/10/28 16:03 33/39 Gestion du capital social

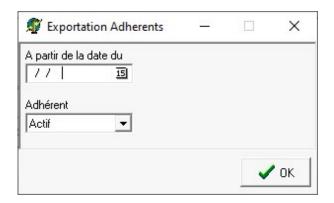


Exportation adhérents

Objectif

Export des coordonnées des adhérents actifs et/ou non actifs, avec information de leur capital (N-1) et de leur nombre de parts sociales.

Traitements → Capital → Exportation Adhérents



- A partir de la date du Renseigner la date de début de période à analyser.
- Adhérent
 Filtre d'un ou plusieurs Tiers adhérents.

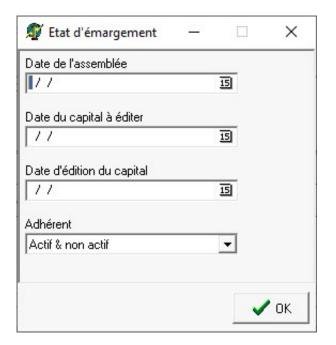
Le fichier .txt est exporté dans le dossier Analys \ Atys \ Interface.

Etat d'émargement

Objectif

Edition d'une feuille d'émargement pour l'assemblée générale, avec récapitulatif des parts du capital par adhérent.

Traitements → Capital → Etat d'émargement



- Date de l'assemblée
 Renseigner la date de l'assemblée
 générale <u>1</u>.
- Date du capital à éditer
 Renseigner la date du capital à prendre en compte 2 (correspondant soit au capital N-1 soit au capital N dans la pièce de capital).



Date d'édition du capital
 Renseigner la date à afficher en entête de colonne Capital au 3



Adhérent

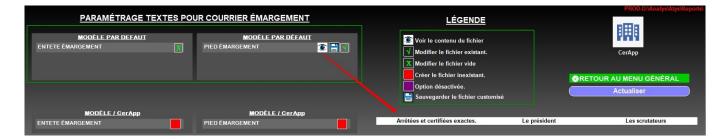
Sélectionner les adhérents actifs, non actifs ou les deux

Paramétrage de l'édition :

2025/10/28 16:03 35/39 Gestion du capital social

Index -> Paramétrage édition -> textes fichiers RTF -> Emargement

Il est possible de **personnaliser l'entête et le pied** de la feuille d'émargement :



Revenus des valeurs mobilières

Déclaration

Objectif

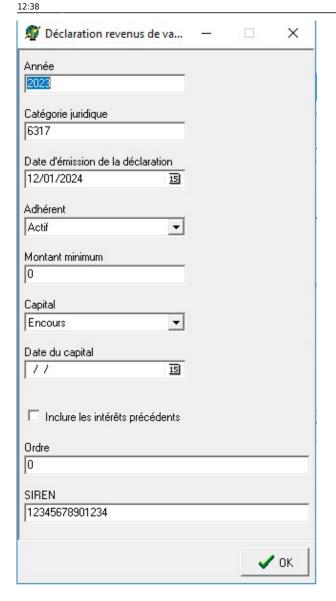
Fichier à transmettre aux impôts : Justificatif des produits financiers intérêts/ristournes payés aux adhérents.

Traitements → Capital → Déclaration revenus des valeurs mobilières

- Année
 Renseigner l'année à déclarer
- Catégorie juridique

 la catégorie 6317 (renseignée par défaut)
 correspond aux Stés coopératives
 agricoles
- Date d'émission de la déclaration
 Date de création ou dépôt du fichier
- Adhérent
 Sélectionner les adhérents actifs, non actifs ou les deux
- Montant minimum
 Renseigner le montant minimum à déclarer

update:



Capital

Sélectionner si le capital à prendre en compte est encours ou clotûré

- Date du capital
- Inclure les intérêts précédents
- Ordre

Renseigner 0 ou 1 pour la déclaration correspondante

SIREN

Numéro de SIREN repris automatiquement de l'entité admin. Si le champ est vide, le renseigner manuellement.

Le fichier à transmettre est exporté dans le dossier Analys \ Atys \ Interface. Il est nommé DRCM 2023 12345678901234 000 20240112112935.txt (DRCM Année SIREN N° ORDRE Date Heure) pour l'année 2023 par exemple

Le fichier doit ensuite être vérifié/corrigé et chiffré pour être communiqué aux impôts. Pour cela suivre la procédure décrite dans notre wiki sur le module Capital.

2025/10/28 16:03 37/39 Gestion du capital social

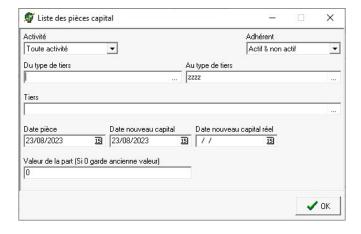
Clôture du Capital

Traitement de Clôture

Objectif

- 1. Clôture de la pièce de capital
- 2. Création de la nouvelle pièce contenant les nouvelles informations de capital
- ⇒ Capital calculé à partir de la pièce N-1 et correspondant aux lignes : Capital N + intérêts/Ristournes/besoin à capitaliser + opérations anticipées. Cette valeur sera positionnée sur les lignes capital N-1 et capital réel N

Traitements → Capital → Clôture Capital



Activité

Renseigner l'activité de la pièce de capital à clôturer.

Adhérent

- Si "Vide": Nouveau champ Groupe d'activité disponible. Il permet de sélectionner une autre "activité" (ex : Pommes de terre)
- Si Appro: traitement du capital pour l'activité sélectionnée avec MAJ de la pièce capital appro de l'adhérent.
- Si Céréale : traitement du capital pour l'activité sélectionnée avec MAJ la pièce capital céréale de l'adhérent
- Si Toute activité: traitement simultané des 2 activités avec MAJ de la pièce capital appro et de la pièce capital céréale de l'adhérent

Adhérent

Permet de sélectionner si la clôture s'applique aux adhérents actifs (dégageant un CA avec la coopérative), non actifs (pas de CA avec la coopérative)

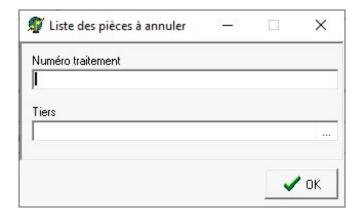
ou les deux.

- Du type de tiers... Au type de tiers Filtre sur les types de tiers
- Tiers Filtre sur les tiers
- Date pièce Renseigner la date de la nouvelle pièce de capital qui sera créée suite à la clôture de l'ancienne
- Date nouveau capital Renseigner la date du capital (N-1) de la nouvelle pièce de capital
- Date nouveau capital réel Renseigner la date du capital réel (N) de la nouvelle pièce de capital
- Valeur de la part (Si 0 garde ancienne valeur)

Renseigner la nouvelle valeur de part si différente de la précédente.

Annulation de la clôture

Traitements → Capital → Annulation Clôture Capital



Numéro traitement

Renseigner le numéro de traitement de clôture à annuler

Tiers

Renseigner le tiers concerné par l'annulation de la clôture de capital. 2025/10/28 16:03 39/39 Gestion du capital social

From:

https://wiki.atys.analys-informatique.com/ - Wiki Atys

Permanent link: https://wiki.atys.analys-informatique.com/doku.php?id=wiki:docs_en_cours:gestion_du_capital_social&rev=1705923500

Last update: 2024/01/22 12:38